

POUR UNE ROSE

A Mlle Sylvia B...

*Sylphe, sais-tu, cette rose a versé
En tout mon être une ivresse indicible.
Je la préfère à la vague flexible
Où j'aime aller par zéphyr caressé.*

*Je la chéris plus que l'éther sensible
Où va mourir un chant d'amour lancé
Du fond du cœur ; plus que l'arc qu'a tracé
En gravissant, l'étoile, un ciel paisible.*

*Elle a l'éclat du lis immaculé,
Plus de fraîcheur, plus doux arôme encore
Qu'ensemble tous autres choysés de Flore.*

*Tu me disais : Que je l'aime !... Affole
Je soupirais : Que je la trouve belle !
Je fis l'échange : amour pour fleur nouvelle.*

E. M...

Québec, juin 1898.

AMOUR ET PATRIE

(Episode de 1837)

III

BATAILLE DE POINTE OLIVIER

On battit la campagne pour reprendre M. Benoît, mais en vain. Une fois libre, il courut sans désespérer et retourna au village. Il se rendit chez sa belle-sœur, où il entra comme une bombe.

—Du sang ! s'écria Léa, en l'apercevant, seriez-vous blessé ?

—Non, enfant, c'est le sang de mes frères égorgés par des bandits commandés par qui, penses-tu ?...

—Mon père...

—Par Albert Colson...

—Que dites-vous, mon père ?

—Je dis que cet homme n'est qu'un traître, un infâme, qui n'a pas rougi de prendre fait et cause contre nous ; je le hais, maintenant, il le sait, oui, je l'ai maudit...

—Pardonnez-moi, mon père, pardonnez-lui, n'a-t-il pas dû se rendre à son devoir ? que vouliez-vous donc qu'il eût fait ?

—Combattre à nos côtés...

—Mais il eût été parjure...

—Qu'importe !

Dans son excitation, M. Benoît ne savait plus ce qu'il disait.

—Ecoute, enfant, reprit-il, cet homme ne doit être qu'un objet d'horreur, pour toi comme pour moi...

—Cet homme, cher père, est mon fiancé, je lui ai juré un amour éternel, Dieu a entendu ce serment, comment voulez-vous que je le haisse ?

—Que dis-tu, malheureuse ? Ne parle plus ainsi, les temps sont changés.

—Les temps changent, mais un cœur ne doit pas changer, je ne puis haïr cet homme.

—Et moi, je dis que jamais tu ne seras l'épouse d'un Colson.

—Très bien, mon père, dit la jeune fille, surprise de tant de sévérité, jamais je n'accepterai son nom, si telle est votre volonté ; vous êtes maître de ma personne, mais jamais ce cœur n'appartiendra à un autre, votre autorité s'arrête là...

Son père, surpris d'un langage si énergique, lui dit en la quittant :

—Fais donc comme tu voudras, adieu ! adieu ! pour toujours...

Léa voulut l'arrêter, mais il la repoussa presque avec dureté et il quitta la maison. Elle jeta un grand cri, et tomba évanouie...

Une fois dehors, M. Benoît prit un cheval et le lança à la course. Il arriva bientôt à la Pointe-Olivier, où il retrouva les insurgés placés en embuscade pour s'opposer au passage des troupes anglaises, revenant victorieuses de Saint-Charles. Il se joignit à eux et, peu après s'engagea la bataille. Un instant, on crut à la victoire, car bien que vingt un contre, les Anglais, surpris et effrayés, commencèrent à reculer,

mais, cette fois encore, on dut céder sous le nombre. Les insurgés, écrasés, lâchèrent prise et s'enfuirent en laissant un grand nombre de prisonniers, au nombre desquels se trouva encore M. Benoît.

Il fut conduit à Montréal et enfermé dans la prison commune, qui déjà regorgeait de patriotes. Pendant le même temps, Albert Colson, accusé de trahison, subissait, avec un courage héroïque, une pénible captivité à l'hôpital militaire, converti en prison pour la circonstance. Il se trouvait presque heureux d'être exempté de combattre les Canadiens qu'il aimait plus que les Anglais eux-mêmes.

Bien souvent, pourtant, il se laissait aller au découragement, en voyant anéantis pour toujours tous ses beaux rêves de jeunesse. Dans ces moments, il désirait presque l'arrivée du jour où se dresserait pour lui le funèbre échafaud. Bien des fois il tenta d'interroger ses gardiens et d'avoir quelques nouvelles du dehors, mais tous restaient dans un mutisme absolu. Il entendit un jour un grand tumulte, près de sa prison, il questionna son geôlier qui, cette fois, daigna lui répondre, et il lui dit que les troubles étaient finis et que les troupes anglaises venaient d'entrer dans la ville.

Tout était, de fait, à peu près fini. La nouvelle du désastre de Saint-Charles avait mis le découragement dans tous les cœurs. Les évêques et les curés avaient cru l'occasion belle d'essayer d'arrêter le fléau révolutionnaire, et l'insurrection s'arrêta d'elle-même. Partout on fit des assemblées pour renoncer publiquement à la révolution.

La presse aida à calmer les esprits, et les vénérables prélats Lartigue et Signay réussirent enfin à arrêter ces malheureuses luttes.

Dès que les troubles furent apaisés, Léa qui, depuis longtemps, n'avait pas eu de nouvelles de son père, se hâta de venir à Montréal pour s'assurer s'il vivait encore. Elle se rendit à la prison et demanda au geôlier si son père était du nombre des prisonniers. Sur sa réponse affirmative, elle demanda à le voir.

—Impossible, répondit le geôlier, nous avons les ordres les plus sévères de n'admettre personne auprès des prisonniers, avant leur procès, qui aura lieu bientôt.

Léa quitta la prison à demi consolée et certaine, du moins, que son père vivait encore.

IV

L'AMOUR FILIAL

Il y avait, en prison, une foule de prisonniers qui attendaient avec impatience que l'on décidât de leur sort. Lord Durham profita du jour du couronnement de la reine Victoria, le 28 juin 1838, pour adresser une proclamation, accordant l'amnistie à tous les prisonniers accusés de crimes politiques, n'exceptant que quatre-vingts personnes qui devaient s'embarquer à bord d'un navire et se rendre, partie aux Bermudes, partie en Australie. Sa proclamation finissait en disant qu'après quelques années de déportation, ils pourraient avoir la liberté de revenir au pays. En apprenant cette nouvelle, Léa se rendit à Montréal dans l'espérance que son père et son oncle seraient du nombre des graciés. Sitôt arrivée, elle courut à la prison et s'informa s'ils étaient en liberté.

—Non, répondit le geôlier, ces deux messieurs devront subir la déportation.

—Malheur ! s'écria Léa, que cette nouvelle frappa comme un coup de foudre. Oh ! ma mère, pitié pour votre enfant...

Puis, s'adressant au geôlier :

—Puis-je, au moins, les voir un petit instant ?

—Hélas ! répondit cet homme, je le voudrais, mais il me faut obéir aux ordres, et je paierais de ma tête la moindre infraction dont je pourrais me rendre coupable.

—Merci, dit Léa, malgré mon désir de voir mon père, je ne veux pas vous exposer. Et elle quitta la prison le deuil au cœur.

Elle partit pour Saint-Charles, où sa tante l'attendait avec impatience pour savoir des nouvelles de son époux. Dès que Léa entra, elle vit, à la pâleur

de ses traits, que toute espérance était perdue. Elle n'osa l'interroger et ce fut Léa qui put parler la première :

—Tout est fini, s'écria-t-elle, en pleurant ; tous deux sont condamnés, que deviendrai-je, moi, que cet exil rend orpheline ?...

—Sois sans crainte, reprit sa tante, nous ne nous séparerons plus, nous mêlerons nos larmes, nos malheurs sont les mêmes...

—Merci, dit Léa, en l'interrompant, merci de votre bonté, mais je ne puis rester ici pour le moment, mon devoir m'appelle ailleurs. Je vais me rendre à Montréal où je prendrai une petite chambre près de la prison, j'aurai peut-être, par ce moyen, le bonheur de les entrevoir et je viendrai vous donner de leurs nouvelles. Adieu ! priez pour eux, priez pour moi.

La tante voulut s'opposer à ce brusque départ, mais Léa ne voulut pas l'écouter, et elle partit pour Montréal. Elle trouva une chambre tout près de la prison, mais elle chercha, en vain, à voir son père, tous ses efforts furent inutiles. Elle décida de profiter du voyage du gouverneur, à Montréal, pour aller se jeter à ses genoux et implorer le pardon de son père. Elle se rendit à son hôtel, et à la vue du gouverneur souriant, elle crut un instant être sûre du succès. Se jetant à ses genoux, tout en larmes, elle sollicita grâce pour son père et son oncle.

—Impossible, noble enfant, répondit le gouverneur, mon pouvoir ne peut s'étendre jusque là ; votre père et votre oncle sont des plus compromis ; tout ce que je puis faire, c'est d'ordonner qu'on vous laisse votre fortune, qui devait être confisquée, ce qui, du moins saura vous garantir de la misère.

—Oh ! pitié, s'écria Léa, au comble du désespoir, sacrifiez la fortune, mais rendez-moi mon père !...

Le gouverneur fut ému en voyant un cœur aussi dévoué, mais il ne put accéder à sa demande, et la pauvre jeune fille dut s'en retourner sans avoir rien obtenu.

Elle revint au logis, fatiguée, découragée. En arrivant, elle se jeta sur son lit sans se déshabiller : elle n'y resta qu'un instant, elle se leva aussitôt, une idée lumineuse lui était venue.

—Emilie ! s'écria-t-elle, en sautant du lit.

—Mademoiselle m'a appelée, dit en entrant une jeune fille qui depuis longtemps à son service, l'avait suivie jusqu'à Montréal.

—Ecoute, dit Léa.

Et elle lui fit connaître le projet qu'elle venait de concevoir. Ce projet n'était rien moins que suivre son père en exil.

Au lieu de chercher à l'en détourner, la jeune servante sollicita la grâce de l'y accompagner. Léa remercia Dieu de lui avoir envoyé cette inspiration, et elle ne songea plus qu'à mettre son plan à exécution. Elle écrivit tout de suite au gouverneur, et lui demanda d'avoir passage à bord du navire qui devait mener son père en exil.

Le gouverneur lui fit répondre qu'il regrettait beaucoup de ne pouvoir consentir à cette nouvelle demande, et qu'elle pourrait prendre passage à bord du *Neptune*, qui devait partir sous quelques jours pour la même destination. Dès le lendemain, Léa descendit à Québec avec Emilie, sa servante, et attendit là le navire dont le départ était fixé au lendemain de celui du *Buffalo*, qui devait conduire les déportés au lieu de leur exil.

V

LE DÉPART

C'était le soir du 15 novembre 1839. Il faisait nuit, un vent glacial soufflait et accumulait les épais nuages les uns sur les autres. Le ciel était sombre et quelques lumières blafardes éclairaient à peine les rues étroites de Québec. Le silence de la nuit n'était interrompu que par le traditionnel : *Who comes there ?* des nombreuses sentinelles échelonnées le long des remparts. Tout était obscurité, tristesse, la nature semblait pleurer le sort triste des malheureux Canadiens qui, pour avoir voulu venger leurs droits outragés, allaient dès le lendemain dire un éternel adieu à